

réalisés au Canada? Je crois que nous devrions nous enorgueillir davantage et que nous devrions tirer un meilleur parti des capitaux investis pour la recherche et le développement de cette embarcation rapide. J'espère que le ministre parviendra à la vendre. Cela pourrait intéresser les Allemands. Je souhaite plein succès au ministre dans ses négociations avec eux.

Je me demande comment le ministre va mettre une pédale sourde sur le rôle anti-guerre sous-marine du commandement maritime, rôle traditionnel de cette arme? Comment va-t-il enlever cet accent? Je sais que le ministre n'a pas été satisfait du programme DDH-280. Il lui faut trouver les fonds pour payer ces navires. L'un des grands obstacles psychologiques à la transformation du rôle du commandement maritime vient du titre que nous lui avons donné. Nous devons assurément reconnaître que depuis quelques années ce rôle a changé, devenant primordialement un rôle de surveillance, de contrôle et de détection, à l'encontre de son ancien rôle d'arme contre la guerre sous-marine. La terminologie à cet égard remonte à la guerre de 1914-1918, avant mon temps, avant celui du ministre. Je sais qu'on l'a utilisée pendant la Seconde Guerre mondiale. L'expression «guerre anti-sous-marine» ne désigne plus le rôle actuel du commandement maritime. Nous devrions laisser tomber cette expression, représentée par le sigle ASW (anti-submarine warfare). Le rôle du commandement comprend la surveillance, le contrôle et le repérage, et le sigle «SMD» (surveillance, monitoring and detection) semblerait plus approprié. Ces changements mettent en jeu des facteurs psychologiques. Selon moi, le ministre aurait beaucoup moins de peine à convaincre ses collègues du cabinet s'il utilisait une nouvelle terminologie et reléguait aux oubliettes les termes archaïques qui ont servi à décrire le commandement maritime autrefois.

Il nous faut un véritable submersible pour maintenir, comme le premier ministre a laissé entendre que nous le devrions, notre souveraineté nationale. Il nous faut un sous-marin nucléaire pour être plus précis. Nous en avons besoin de trois ou quatre, au moins, si le contrôle de l'Arctique doit être plus que symbolique.

Quels changements importants peut-on anticiper dans nos effectifs? Le Livre blanc traitera sûrement aussi du mécontentement répandu dans nos forces armées par suite du maintien de ce qu'on pourrait appeler des pratiques désuètes de relations de travail. Le ministre a souvent indiqué avec précision qu'il n'y aurait pas d'expansion des forces armées mais une réorganisation des tâches. Nous devons être certains de pouvoir remplir nos engagements à l'étranger.

Il me paraît dangereux de mettre une politique au point en nous fondant seulement sur notre disposition à fournir des ressources. Si la menace n'est pas réelle, le gouvernement a le devoir de le dire et d'agir en conséquence. D'autre part, si elle est réelle, comme je le crois, nous devons adopter une politique digne de nous et de la compétence des militaires de carrière. Le Livre blanc devrait faire savoir à nos alliés que nous les appuyons dans la cause du maintien de la paix dans le monde et que nous remplirons notre rôle jusqu'au bout. Nous participerons dans toute la mesure de nos moyens à la défense des seuls principes en vertu desquels on peut rétablir la

[M. Forrestall.]

paix et la maintenir. J'exhorte le ministre à montrer, jusque dans les moindres détails, de la considération pour les professionnels qui servent si bien notre pays.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter l'opposition officielle d'avoir présenté cet important sujet de discussion. Je dois également ajouter, qu'en ce qui concerne notre parti, nous n'acceptons pas la motion ni ne reconnaissons l'importance que le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) attache à la question dans son discours.

L'affaire est certes importante, monsieur l'Orateur. La sécurité future du Canada est subordonnée à nos forces armées et à nos mesures de défense. Notre apport à la sécurité et à la paix du monde dépend de nos mesures de défense et de nos initiatives. Nous consacrons annuellement environ 2 milliards des deniers publics à la défense. La fonction du Parlement dans ce domaine, à mon avis, ne consiste pas à discuter les détails de «quincaillerie», selon l'expression des gens de métier. Il doit plutôt déterminer quels seront les rôles essentiels des forces canadiennes et établir une distinction entre les rôles indispensables à la paix et à la sécurité du Canada et ceux qui sont stériles et ruineux puisqu'ils provoquent l'inflation et le gaspillage de nos ressources à cause de systèmes inutiles et désuets.

Je voudrais poser des questions que les députés devraient toujours soulever, à mon avis, en débattant le sujet de la défense. J'espère que le Livre blanc attendu étudiera le rôle que l'Armée canadienne devrait tenir. Elle devrait en premier lieu, selon moi, veiller au maintien de l'ordre intérieur pour appuyer le pouvoir civil. Nous savons très bien qu'elle a joué un grand rôle lors des troubles d'octobre. Nous savons que nous vivons dans un monde instable—tant à l'intérieur qu'à l'extérieur—et l'Armée a un rôle de soutien d'une grande importance à jouer en ce domaine.

• (12.30 p.m.)

Deuxièmement, le rôle le plus fonctionnel de nos forces armées est la défense de la souveraineté canadienne contre une attaque fortuite ou l'invasion de notre territoire ou de nos eaux territoriales par les forces d'autres pays. J'ignore ce que cela comporte précisément, mais j'espère que nous l'apprendrons avec le Livre blanc, et peut-être entendrons-nous le ministre définir ce qu'il croit essentiel à la défense de la souveraineté canadienne. Sauf erreur, tous les Canadiens conviennent que les Forces armées ont un rôle à jouer dans cette défense.

Le troisième aspect de la défense que je considère absolument essentiel est la participation du Canada à l'ordre international, à la fondation d'une collectivité mondiale, à la consolidation des Nations Unies et au maintien de la paix. A l'heure actuelle, il est en vogue de dire que le maintien de la paix est une chose du passé qui n'a pas réussi. Ce n'est pas exact. Nous avons présentement à Chypre une force de maintien de la paix qui peut encore aider à assurer un certain degré de paix dans une partie très troublée du monde, le Moyen-Orient. On préconise l'emploi de forces des Nations Unies chaque fois que des troubles surgissent dans le monde. Parfois c'est inacceptable et elles n'interviennent pas.